



Le 11 juillet 2008.

### COPIE DE RÉSOLUTION

76, Rue Main  
Bishopton, Qc J0B 1G0  
Tél : (819) 884-5926  
Fax : (819) 884-5777

À la séance régulière, tenue le 7 juillet 2008 et à laquelle sont présents :

Sont présents :

M.	Maurice Dodier, conseiller
M <sup>me</sup>	Julie St-Laurent, conseillère
M <sup>me</sup>	Micheline Breton, conseillère
M.	Réjean Cloutier, conseiller
M.	Claude Corriveau, conseiller
M.	Denis Ouellette, conseiller

Est aussi présente M<sup>me</sup> Hélène Leroux, directrice générale et secrétaire-trésorière.

#### **Résolution d'appui pour le maintien du service postal public et universel** **Résolution no 08-127**

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

À CES CAUSES ;

Sur la proposition de M. Maurice Dodier, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Dudswell fasse parvenir une résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant son opposition à la déréglementation de Postes Canada et demande que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adopté

Véritable extrait du livre des délibérations, donné à Dudswell ce 11<sup>e</sup> jour de juillet deux mille huit.

  
Hélène Leroux,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière